

Dole, le 13 janvier 2011

Objet : Invitation à une journée interrégionale professionnelle d'échanges

PJ : coupon réponse + plan d'accès

Madame, Monsieur,

L'ADGCF, en partenariat avec EDF Collectivités, organise le 18 mars à Rochefort-sur-Nenon (Jura) une journée interrégionale d'échanges professionnels.

La matinée permettra de faire un point d'actualité sur les évolutions institutionnelles et financières de l'intercommunalité.

L'après-midi sera consacrée aux problématiques du financement du logement et sur les conséquences du Grenelle II en matière de lutte contre la précarité énergétique, et illustrée par des exemples concrets.

Vous trouverez ci-dessous le programme prévisionnel de cette journée. La version détaillée, en cours de finalisation, sera très prochainement disponible sur le site de l'ADGCF (adgcf.fr).

- **9h00** : Accueil café
 - **9h15** : introduction,
 - **9h30** : Réforme des collectivités territoriales
 - Rappel des dispositions intéressant particulièrement l'intercommunalité
 - Réflexions sur les conséquences de la réforme territoriale sur l'intercommunalité :
 - Evolution des périmètres intercommunaux
 - Nouvelles collaborations et nouveaux outils : mutualisations, services communs, pôles métropolitains, métropoles...
 - **11h30** : Point d'actualité sur la réforme de la fiscalité
- Matinée de travail animé par monsieur Jean-Michel COCHET, KPMG secteur « Service Public », Directeur Adjoint Région Est,
- **12h30** : Intervention d'EDF Collectivités
 - **12h45** : Déjeuner gracieusement pris en charge par notre partenaire
 - **14h15** : Logement et enjeux énergétique
 - **14 h 15** : Ecoquartiers : état des lieux et pratiques, exemples concrets
 - **15 h 15** : Rénovation énergétique et logement social
 - Point d'actualité juridique et technique par madame la directrice de l'Union Sociale de l'Habitat Franche-Comté
 - Exemples de solutions techniques et concrètes par EDF
 - **16h45** : Conclusion et fin de la journée

Le nombre de places étant limité à 100 personnes, je vous remercie de bien vouloir renvoyer le coupon ci-joint avant le lundi 07 mars 2011 (les inscriptions se feront par ordre d'arrivée et seront réservées prioritairement aux adhérents).

Comptant sur votre présence et en profitant pour vous adresser mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations,

Mathieu CHARTRON,



En partenariat avec